Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 134 (1989)

Heft: 9

Artikel: Coopération ou mystification? : Les projets français d'intervention en

Suisse 1936-1940

Autor: Pedrazzini, Dominic-M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Coopération ou mystification? Les projets français d'intervention en Suisse 1936-1940

par le major Dominic-M. Pedrazzini

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. La Rochefoucauld

Le 6 juin 1940, les Allemands découvrent, dans un wagon abandonné en gare de La Charité-sur-Loire près de Dijon, des documents relatifs à une entente militaire franco-suisse. Ces papiers auraient prouvé l'existence d'accords secrets de collaboration conclus entre les deux étatsmajors dès avant le conflit. Aisément utilisables à des fins contraignantes, voire belliqueuses, ces dossiers ont disparu. Selon la plupart des témoins, des historiens, ils auraient été détruits, en Allemagne, par des «amis» de la Suisse et, en Suisse, par les initiateurs mêmes du projet.

Au cours de récentes recherches sur l'histoire de notre état-major général, le Dr Hans Senn a mis la main, à Potsdam, sur une liste de documents de collaboration militaire entre la Suisse et la France¹. Si seule une vingtaine de pièces y figurent, ce nouvel indice nous conforte dans l'idée qu'il s'agit bien là de certains papiers provenant de La Charité.

La plupart, en effet, concernent le groupe d'armées 3 (GA 3) du général Besson qui était chargé d'intervenir en Suisse. Ses archives ont été déposées à Dijon près d'un mois avant l'affaire de La Charité, y compris le dossier de la manœuvre «H». «H» comme Helvétie...

Dès lors, les historiens qui se sont intéressés à cette affaire se sont pratiquement cantonnés dans l'exploitation de sources officielles au plus haut niveau, écartant par trop encore de leurs investigations les documents provenant des échelons inférieurs. Nous devons à l'obligeance du Service historique de l'armée de terre à Vincennes, où nous avons trouvé les archives du GA 3, quelques éléments permettant de mieux comprendre peut-être les intentions du haut commandement français quant à son «appui» à la Suisse.

1. Observations et spéculations: l'appât suisse

Dès la Première Guerre mondiale, des projets d'entraide armée ont germé

^{*} Le deuxième chiffre indique la page du document dans notre dossier «GA 3»

¹ «Verzeichnis der Urkunden zur militärischen Zusammenarbeit zwischen der Schweiz und Frankreich». Potsdam, Zentrale Staatsarchiv.

dans les cerveaux des états-majors suisse et français. Il s'agissait en fait du plan «H» que le 3^e Bureau français avait établi en vue de renforcer les positions suisses de La Chaux-de-Fonds à Lausanne par quatre divisions françaises contre une offensive allemande. Le plan «H 1» faisait intervenir deux divisions italiennes et une division britannique en cas d'attaque par le sud. Jeune officier EMG, le futur général Guisan avait été étroitement associé aux préparatifs secrets amorcés dans ce sens avec l'état-major du maréchal Foch. En 1917, le général Weygand envisagea un accord prévoyant, entre autres, le transit des troupes françaises sur le sol helvétique. Par mesure d'équité, de semblables approches avaient été tentées par notre état-major auprès de l'armée impériale allemande durant le conflit. Ludendorff fit savoir que, s'il entrait en Suisse, nous n'aurions qu'à nous conformer à ses instructions². Les contacts seront poursuivis avec la France. Des officiers suisses, comme les colonels Gonard, Du Pasquier, Petitpierre, entre autres, d'un groupe forcément restreint, joueront un rôle dans cette affaire.

En 1936, un exercice de cadres d'armées, dirigé par le général Dosse, revêt le caractère du secret absolu³. Il y est admis que la plaine suisse ouvre la voie d'invasion aux armées venant de l'est. Moyennement accidenté, le terrain offre toutes les facilités pour la mise en œuvre rapide de puissants moyens. Dans l'hypothèse stratégique

d'une offensive allemande au sud des Vosges, en direction générale Langres-Paris, l'adversaire dispose sur le Rhin d'une base d'opérations avantageuse. Elle se heurte, dans la trouée de Belfort, à trois lignes de défense: le Rhin, la ligne organisée du Krembs au Glaserberg, les ouvrages de Belfort. Pour y développer des moyens supérieurs à la défense, le commandement allemand est forcé de pénétrer plus largement en territoire suisse et d'abattre la ligne Maginot par une manœuvre de débordement par le sud⁴.

Dans cette hypothèse, zone de pénétration politiquement et stratégiquement adéquate, la plaine suisse sera donc empruntée par les assaillants. Certes, alliée de l'Allemagne, l'Italie pourrait y effectuer sa jonction avec celle-ci; adversaire, les forces du Reich l'y sépareraient de la France. En outre, le terrain s'y prête. C'est seulement après avoir pénétré profondément dans la vallée de l'Aar que les Allemands auront, d'après les stratèges français, la possibilité de prendre à revers l'Alsace et d'atteindre le Jura central, le Plateau séquanais, puis la région industrielle lyonnaise et Le

² René-Henri Wuest: Alerte en pays neutre. La Suisse en 1940. Lausanne. 1966.

³ Exercice de cadres d'armée. Etude du théâtre d'opérations du Jura et bassin supérieur de la Saône. Conférence initiale, p. 2/2*, Archives du Service historique de l'armée de terre (S.H.A.T.), Vincennes. 28 N 57.

⁴ *Ibid*. Caractères géographiques, p. 3/6.

Creusot, centre de fabrication d'armement.

L'état-major français admet que l'armée fédérale a saisi l'importance de la question. Elle aura eu le temps, en trois semaines, d'édifier ou d'améliorer le barrage fortifié prévu entre le Lomont (Les Rangiers) et les hauteurs au nord du confluent Aar-Limmat. Ainsi, elle tiendrait solidement la zone de Brugg-Windisch («garnison de la XIIIe légion romaine»)-Baden, d'où irradient toutes les voies de communication de la région. Les Français pensent que l'armée suisse arrêtera pendant deux jours la progression des forces assaillantes sur la rive droite. «Le gros de l'armée fédérale se rejettera dans le massif montagneux, tandis que, sur la rive gauche, la brigade de Bâle, renforcée du régiment d'Aarau, s'efforcera de ralentir l'avance en luttant dans le Jura septentrional.»⁵

Le plan français prévoit que, lorsque le danger se précise, soit constitué un groupe d'armées chargé de coordonner les actions de deux armées et, ultérieurement, celles des forces helvétiques. L'idée du haut commandement français est de contenir l'invasion allemande au plus près de la frontière, voire de riposter à travers la plaine suisse en direction du Rhin⁶. Il incombe au commandement français «d'arrêter la participation à ses côtés des forces fédérales suisses» et de procurer au général commandant l'armée «D» les documents de liaison avec les armées voisines et les forces fédérales 7. Sa mission l'engage d'ailleurs à opérer avec elles en Jura suisse. Vu la faiblesse actuelle de la couverture suisse, le général Dosse conlut, entre autres, à l'organisation, dès le temps de paix, d'une position de couverture solide sur le Lomont et à Morteau, comprenant des ouvrages et des destructions préparées tenus par des effectifs permanents. La ligne ferrée Dôle-Mouchard-Frasne-Pontarlier revêt à ses yeux une importance d'autant plus grande qu'il s'agirait pour une armée française de prolonger son action sur le territoire helvétique⁸.

Dans une note secrète sur la défense du Jura du 27 novembre 1936, le général Gamelin souligne l'importance de tenir avant tout les hauteurs à l'ouest de Bâle. Cela impliquerait la construction de casemates d'artillerie permettant de tirer sur les ponts de cette ville et, du Glaserberg, en direction de Delémont et des Rangiers. Seulement voilà: les traités de 1815 interdisent de fortifier les hauteurs avoisinant la cité rhénane! Mais Gamelin insiste sur la nécessité d'obliger l'ennemi à effectuer «un mouvement plus au sud de grande amplitude, qui l'amènera à violer plus largement le territoire de la Suisse, ce qui fera se dresser plus sûrement contre lui ce pays,

⁵ *Ibid.* Caractères stratégiques, pp. 4-5/7-8.

⁶ *Ibid.* Plan d'action français, p. 6/9.

⁷ *Ibid.* Hypothèse générale, p. 3/18 [ajouté à la main].

⁸ *Ibid*. Situation initiale de la couverture, pp. 1-7-8/20-24-25.

tout en l'obligeant à employer des effectifs beaucoup plus importants susceptibles de n'arriver en force à notre contact que dans des délais beaucoup plus longs»⁹.

«Pour arriver à ce résultat, poursuit Gamelin, il y a lieu, dès la violation du territoire suisse par les Allemands, de sauter sur Les Rangiers avec l'avantgarde de la 13^e division et de pousser des détachements munis d'explosifs sur Delémont et Moutier...» ¹⁰ Des fortifications sont prévues, ainsi que la construction d'une bretelle permettant de localiser toute pénétration ennemie dans la région de Porrentruy, enserrant l'adversaire dans une nasse et rendant possible la contre-attaque sur ses flancs.

Entre 1936 et 1939, l'état-major français se penchera parfois sur le cas de la Suisse qui, à l'instar de la Belgique et de la Hollande, «se trouve à un carrefour des routes et des races et manifeste un goût prononcé pour l'indépendance et la liberté». «Il n'est pas de pays, lit-on dans les études stratégiques françaises, où les institutions militaires découlent plus directement qu'en Suisse de la structure politique et sociale, où l'armée soit aussi véritablement la nation en armes.» Le haut commandement français voit deux conséquences de l'identité politique et de la diversité culturelle de notre pays: a) l'attraction de pôles spirituels extérieurs crée des courants favorables à l'une des nations limitrophes; b) de vives réactions à cette attraction impliquent un traitement égal à chaque voisin 11. D'où neutralité farouche permettant à la Suisse d'éviter tout prétexte d'intervention, de l'Allemagne en particulier. Neutralité qui interdit à la Confédération d'entrer dans un système d'alliances ou d'accords militaires, et même «de prendre toute mesure défensive discriminatoire à l'égard de l'un des pays limitrophes...» 12.

En 1937, les Français attribuent à notre armée une «valeur non négligeable». La troupe leur semble bonne, le soldat rustique, discipliné, entraîné; les cadres sont consciencieux et dévoués. L'armée a un moral élevé. Le patriotisme et le civisme sont très développés; l'antimilitarisme inexistant. Mais, si l'instruction individuelle et des petites unités est satisfaisante, celle des grandes unités et la liaison entre les armes ne sont pas assez étudiées, vu la faible durée des obligations militaires. Quant au matériel, «... encore insuffisant en qualité et en quantité, il pourra être modernisé et complété dans un délai d'un à deux ans». Laps de temps forcément critique 13!

¹⁰ *Ibid.*, p. 2/37 [ajouté en note: «dès que les Suisses nous y autoriseront»].

⁹ Général Gamelin: Note sur la défense du Jura du 27.11.1936. S.H.A.T., Vincennes. 28 N 57.

¹¹ L'Armée suisse. Conférence faite au Centre des Hautes Etudes militaires le 20.12.1938, p. 5/49. S.H.A.T. 28 N 57.

Notice sommaire sur l'Armée suisse. 20.6.1937, p. 2/42. S.H.A.T. 28 N 57.
Ibid., p. 15-16/43-44. S.H.A.T. 28 N 57.

A fin 1938, les problèmes de défense nationale suisse prennent, en France, d'autres proportions. Considérée comme de type «féodal» servant un Etat sous certains aspects «moyenâgeux», l'armée suisse bénéficie d'un recrutement local relativement aisé, reflétant parfaitement l'ordre social 14. La mobilisation est facile et rapide.

Le commandement, en revanche, laisse à désirer. L'absence de commandant en chef en temps de paix, les difficultés inhérentes à sa nomination en temps de guerre, les retards ainsi causés et les carences de planification inquiètent nos voisins. Notre préparation à la guerre également: «L'armée suisse manque d'expérience et subit, en ce domaine aussi, l'influence de ce particularisme qui domine toute la vie de la nation. A chaque échelon se manifeste le respect de la personnalité des autorités inférieures, d'où décentralisation permanente, décentralisation excessive. Les petites unités savent manœuvrer, mais manœuvrent chacune pour leur compte personnel. Il n'y a pas d'action soudée des grandes unités, il n'y a pas non plus de liaison effective entre les armes. L'armée suisse n'est pas non plus exactement préparée au genre de guerre qu'elle aurait à mener, c'est-àdire la lutte défensive. A celle-ci, ses cadres préfèrent les actions offensives, beaucoup plus fertiles en incidents et qui rendent les manœuvres plus attrayantes. En résumé, un soldat excellent, des petites unités de valeur, mais des grandes unités mal préparées aux actions coordonnées.» 15

L'analyse de la situation montre que le problème s'est modifié depuis 1917, époque où le Reich n'avait à ménager personne et aurait parfaitement pu profiter du Plateau suisse comme voie d'invasion de la France. Or, depuis l'Anschluss, depuis que Rome et Berlin font cause commune, la manœuvre par la Suisse ne serait pas forcément une opération excentrique, avec flanc extérieur découvert, comme le serait toute action menée dans le Jura par les seules forces allemandes. D'autre part, l'armée suisse peut être maintenant assaillie à la fois par le nord, l'est et le sud. De quels efforts seraient capables ses douze grandes unités sur 500 km de frontière?

Si, frontières forcées, «elle doit se regrouper dans les montagnes, elle s'y trouvera encerclée et ne constituera plus une menace bien sérieuse pour les arrières des troupes d'invasion». Il faut aussi tenir compte du développement de l'aviation. La Suisse n'est pas encore en mesure de lutter efficacement contre des attaques aériennes. Or, en raison «du caractère fragile de ses voies de communication, elle est peut-être, plus que toute autre nation, sensible à des attaques de cette nature». Mais aussi, une fois conquis, ce territoire pourrait-il offrir à l'ennemi la possibilité d'assurer son ravitaille-

15 *Ibid.*, p. 25/55.

¹⁴ L'Armée suisse. Conférence faite au Centre des Hautes Etudes militaires le 20.12.1938, p. 8/52. S.H.A.T. 28 N 57.

ment, toutes destructions préparées effectuées? Même maintenus dans leur intégrité, les itinéraires en direction de la France sont limités, et le réseau ferroviaire est étranglé à Bâle, Zurich et Olten. En conclusion, toute manœuvre à travers la Suisse sera difficile. «Il serait donc étrange qu'un peuple où les plus nobles sentiments se sont ainsi maintenus accepte un jour l'ultimatum d'un orgueilleux voisin et s'humilie jusqu'à laisser passer sur son sol le flot d'armées marchant contre la frontière d'une autre nation.» 16

Invité par De Lattre à visiter la ligne Maginot et les futures positions françaises du GA 3 autour de Belfort et dans le Jura, le commandant de corps Guisan s'y rend, en automne 1938; seul le chef du Département militaire fédéral, Rudolf Minger, est tenu au courant 17.

Dans une note sur l'éventualité d'une attaque germano-italienne contre la Suisse, du 31 mars 1939, le 2^e Bureau français tient, de source germanique, le renseignement selon lequel le conflit serait imminent. Berlin estimerait que le haut-plateau suisse et les cols du Jura pourraient seuls permettre une liaison suffisante avec les forces italiennes. Effectuée par surprise, l'offensive comprendrait 57 divisions, dont 31 allemandes, en deux échelons, envahissant la Suisse par le sud, l'est et le nord. Outre les difficultés signalées au sujet du franchissement des Alpes par les Italiens, il faut surtout retenir de cette information l'importance attachée par les Allemands à la possession de la Suisse 18. Elle permettrait d'établir la continuité du front germano-italien et accroîtrait, pour le Reich, la possibilité de soutenir matériellement et moralement l'allié italien «qui n'a jamais inspiré [aux Allemands] qu'une confiance très médiocre et qui, livré à lui-même, constituerait pour l'Axe un élément de résistance douteuse» 19.

Des renseignements sur notre pays permettent aux Français, en avril 1939, d'affirmer que notre effort de défense principal se porte face à l'Allemagne. Contre cet adversaire, nous n'espérerions pas défendre longtemps avec succès les cantons de Saint-Gall et de Winterthur, pas davantage Bâle et Bellinzone²⁰. Suit l'examen sommaire de notre ligne de résistance fortifiée périphérique. Puis, des remarques sur le commandant du 1er corps d'armée, le «général» Guisan, habitant Pully et dont le PC se trouve à Fribourg: «C'est un francophile qui est désigné pour assurer le commandement en chef en cas de conflit. » 21 Selon les mêmes sources, la mise en place de notre couverture frontière varie entre trois et six heures. la résistance de nos forces entre six et

¹⁶ *Ibid.*, pp. 32-35/57-60.

¹⁷ René-Henri Wuest: *op. cit.*, pp. 70-71.

^{Note sur une attaque germano-italienne exécutée par surprise contre la Suisse du 31.3.39, pp. 1-3/61-63. S.H.A.T. 28 N 53.}

¹⁹ *Ibid.*, p. 3/63.

²⁰ Renseignements sur la Suisse du 1.4.39. Secret, p. 1/65. S.H.A.T. 28 N 57.

²¹ *Ibid.*, p. 4/68.

dix jours entre l'attaque allemande et le franchissement du Jura. L'armement de notre infanterie paraît excellent et l'instruction au tir parfaite. Notre artillerie semble vétuste. mais de bonne valeur, les canons antichars excellents, mais en quantité infime. Des forces d'avant-garde françaises, même réduites, lancées en action retardatrice en Suisse, ne courraient, aux yeux de Paris, aucun risque. «La progression et le repli s'effectueront sur des itinéraires compartimentés et les détachements ne risqueraient guère d'être débordés. Ces avant-gardes devront être particulièrement dotées en artillerie de moyen calibre, en défense antichar et antiaérienne.»22

Peu à peu, des restrictions sont apportées par l'état-major français aux plans initiaux. Une simple violation du territoire helvétique ne suffit plus à déclencher l'intervention. Celleci ne s'effectuerait qu'au cas où des forces allemandes et italiennes seraient suffisamment importantes pour réduire la défense suisse et forcer le système français de couverture entre Belfort et le Mont Blanc²³.

En mars 1939, les SR français reçoivent confirmation – probablement de Berlin – du plan d'attaque allemand de la Suisse²⁴. Il n'est pas sans intérêt d'y lire que la réduction de la résistance suisse devra s'effectuer avant l'arrivée des renforts français. Les stratèges germaniques étaient-ils déjà au courant des pourparlers en cours?

Il s'agirait donc pour les troupes françaises de livrer en Suisse une «bataille d'arrêt», sans laquelle l'ennemi atteindrait Besançon-Lons-le-Saunier - Chambéry et pousserait même au-delà 25. Quant aux possibilités de l'armée suisse, elles ne suscitent pas, chez nos voisins, un enthousiasme particulier. Seul notre front sud semble à l'abri de la surprise; mais une attaque italienne ne pourrait être arrêtée sans le barrage de la Tarentaise et de l'axe Martigny - Les Montets par les Français 26. Par ailleurs, le général Dosse pense que les forces suisses ne sont capables que d'une résistance statique acharnée, sans réelle possibilité ou capacité de manœuvre. Aussi, dès la rupture du dispositif, les Allemands trouveraient-ils le champ libre, la résistance s'accrochant aux montagnes et aux grandes coupures 26bis. L'étude de l'intervention française dans le Jura, d'avril 1939, met en scène deux armées. La VIIIe armée tient la Haute-Alsace et la frontière du Jura. soutient les Suisses entre Bâle et Zurich, livre bataille sur l'Aar, à la hauteur des lacs de Bienne et de Neuchâtel, ou à la frontière sur le Doubs, ou plus à l'ouest. Si les Italiens forcent le verrou de Saint-Maurice et progressent au nord du Léman, elle

²² *Ibid.*, p. 6/70.

²³ Etude sur l'intervention de la VII^e armée sur le théâtre d'opérations du Jura, avril 1939, p. 1/71. S.H.A.T. 28 N 57.

²⁴ *Ibid.*, p. 4/74.

²⁵ *Ibid.*, p. 10/80. ²⁶ *Ibid.*, p. 12/82.

^{26bis} *Ibid.*, p. 12/82.

barre, en outre, l'intervalle entre les lacs de Neuchâtel et Léman. La VII^e armée, quant à elle, s'établit entre le Lomont et Nyon, et, avec l'armée suisse, doit briser l'offensive. Mais sera-t-elle en mesure de le faire? Ne peut-elle compter que sur la couverture de l'armée suisse? Où engager la bataille d'arrêt? Et, si les Suisses abandonnent la région à l'ouest de l'Aar, comment assurer la couverture et le déploiement du gros de l'armée? La décision dépend, selon Dosse, des délais de livraison des moyens et de la mise en place du dispositif, donc du temps²⁷. Si les Suisses laissent les Allemands passer, ceux-ci apparaissent dans le Jura en pleine installation des éléments de tête français. Si la défense joue normalement, les Français disposent, à l'arrivée des Allemands, de trois divisions de couverture leur permettant d'installer le gros sur le Doubs supérieur où ils livreraient bataille. Ils étayent les Suisses au nord de l'Aar et, avec 48 heures supplémentaires, avancent une division vers Moutier où ils riposteraient avec du renfort de la VIIIe armée 28. En outre, en cas de pénétration italienne au nord du Léman, la droite de la VII^e armée devrait empêcher l'ennemi de prendre pied au sud du Jura et barrer la direction Lausanne-Lonsle-Saunier. Certes, le succès dépend aussi du déclenchement des destructions préparées par les Suisses. Si ces derniers ont un rôle capital à jouer dans l'absorption puis le ralentissement de l'offensive allemande dans le Jura, les Français envisagent de toute urgence le renforcement du secteur frontière. Mais, une fois encore, il est question de temps...²⁹

Dans ses instructions de mai 1939, Gamelin reprend le schéma esquissé ci-dessus. Il englobe notre pays dans son champ d'action et vise toujours à attirer l'ennemi sur territoire helvétique, en prolongeant le front français vers le sud. Si tout va bien, il envisage l'appui des forces suisses dans la région bâloise et la jonction avec elles sur l'Aar, «couvrant Berne au mieux des circonstances». La couverture du territoire national serait assurée sur la ligne des lacs Léman, de Neuchâtel et de Bienne³⁰. Parallèlement, l'armée des Alpes interviendrait dans la vallée du Rhône. En cas d'échec, Gamelin veut tenir à tout prix sur le front du Doubs-lacs de Neuchâtel et Léman. Cette conception du combat retardateur et des mesures de déception favorables aux Français, et dont notre pays aurait fait les frais, est revue et détaillée dans une Instruction générale, en juin 1939.

2. Variations sur un thème connu... ou presque

Une fois le conflit déclaré, dans l'expectative de la «drôle de guerre», le général Georges, responsable du

²⁷ *Ibid.*, p. 20/90.

²⁸ *Ibid.*, p. 23/93.

²⁹ *Ibid.*, p. 42/104.

³⁰ Général Gamelin: Instructions générales pour le cas d'invasion de la Suisse par nos adversaires, Paris, 22.5.1939, pp. 1-4/105-108. S.H.A.T. 28 N 57.

théâtre d'opérations du nord-est, manifeste, dans une lettre du 7 octobre 1939 au général Garchery, commandant de la VIII^e armée, son intention de se souder au dispositif solide des forces suisses ³¹. Cette action se déroulerait en s'appuyant à Hegenheim, et en se reliant à la gauche suisse. Il n'est donc apparemment plus question d'étendre le front vers le sud. En cas de débordement par la Suisse, la manœuvre envisagée par les Français sera d'abord défensive et aura pour base un système fortifié et ses avancées, la résistance s'effectuant sur ses ailes ³².

Cette tâche échoit à la VIII^e armée, qui agira de concert avec l'armée suisse. Si ces forces éclataient sous la pression de l'ennemi, un détachement appuyé au Glaserberg couvrirait la droite de la VIII^e armée en barrant sur la crête des Rangiers la direction Delémont - Porrentruy, tout en s'efforçant de retarder la progression sur l'axe Bâle - Saint-Ursanne et barrant en direction Moutier - Bienne ³³.

La violation des Etats neutres semblant s'écarter, la manœuvre de «soudure» avec l'armée suisse devient toujours plus hypothétique. Le plus important tient aux problèmes que posera la bataille défensive sur le front de la VIII^e armée, avec ou sans les Suisses³⁴.

Le 22 octobre 1939, les VIII^e et VI^e armées forment le groupe d'armées 3, sous les ordres du général Besson. Ce dernier informe Gamelin que le lt-colonel Garteiser lui a signalé le caractère très confidentiel des liai-

sons qu'il effectue périodiquement auprès du général Guisan et la nécessité de ne rechercher aucun contact avec les autorités militaires suisses, sauf par son intermédiaire. Ce procédé ne plaît pas à Besson. Il souhaite prendre contact directement avec le général Guisan et être tenu au courant de la situation de l'armée suisse et des conditions d'intervention. Il s'offre, mais en vain, à rencontrer les colonels Borel ou Gonard qu'il connaît de longue date 35.

Le nouveau commandant du GA 3 demande, en priorité, l'élargissement du front de Goumois au mont Blanc. La vulnérabilité des voies ferrées l'inquiète, car, en cas de bombardement allemand, le retard l'acheminement de ses troupes jusqu'à Olten serait accru. Il exige de la DCA et des divisions d'infanterie motorisée «pour apporter aux Suisses, et à temps, l'appui matériel et moral qui leur a été promis». Il est clair, pour le général Besson, que l'appui à l'armée suisse se fera en Suisse, au plus près de la frontière allemande. Ne pouvant s'installer déjà dans le terrain qu'il

³¹ Lettre du général Georges du 7.10.1939, pp. 1-3/124-126. S.H.A.T. 28 N 53.

³³ *Ibid.*, p. 5/131.

Gamelin du 28.10.1939, pp. 1-2/150-151. S.H.A.T. 28 N 53.

Général Georges: Instructions Nº 3 pour les groupes d'Armée et la VIIIe Armée du 8.10.1939. G.Q.G., p. 1/127. S.H.A.T. 28 N 53.

Garchery du 12.10.1939, pp. 1-2/147-148. S.H.A.T. 28 N 53.

devra défendre, le commandant du GA 3 se limite à des travaux d'organisation défensive et à un dispositif de sécurité ³⁶.

Au début de novembre, il semble peu probable qu'une action soit dirigée contre Bâle. Cependant, le franchissement du Rhin en amont est envisagé. La défense du fleuve, côté suisse, paraît assez faible, car dépourvue d'artillerie. Les Français doutent de notre résistance en avant de la position de Gempen ³⁷.

Si les Allemands tentaient de séparer notre armée des forces françaises et de tourner par le sud les défenses de Haute-Alsace, la VIII^e armée porterait le détachement d'intervention aux débouchés ouest et sud de Bâle, en liaison vers Gempen avec l'aile gauche de l'armée suisse. Elle retarderait tout au moins l'ennemi sur la Birse et barrerait aux Rangiers. Faute de renseignements sur les positions suisses, le général Besson doute de l'exécution ponctuelle de la soudure avec nos forces. Les informations transmises par Garteiser ne correspondent pas toujours avec ce que lui annonce le G.Q.G. 38. Un souci permanent d'efficacité, le sens des responsabilités guident Besson dans l'étude de sa mission en Suisse. Il demandera des remaniements de limites de secteur et l'extension du front du GA 3 à toute la région suisse jusqu'au mont Blanc³⁹.

A la suite d'un projet présenté par Garteiser et, sans doute, inspiré des réflexions du général Guisan⁴⁰, une instruction particulière du G.Q.G.

fixe, à la fin de l'année, au GA 3 le cadre de sa mission. Elle ne varie guère des précédentes, ne serait-ce qu'une participation plus effective à la couverture de Berne.

En janvier 1940, un certain pessimisme se manifeste dans les grandes unités françaises prévues pour la manœuvre «H». Elles craignent de quitter des positions organisées en France pour se porter en avant, vers l'inconnu, dans une situation précaire, en territoire étranger, afin d'y recevoir le choc de l'assaillant. Des permutations au niveau des corps d'armée sont envisagées⁴¹. Le général Besson propose, vu l'improbabilité d'une attaque à cette saison, de desserrer le dispositif du XIIIe corps d'armée vers le nordouest. Un dispositif d'alerte serait pris en cas de menace sur la Suisse⁴².

Gamelin du 29.10.1939, pp. 1-3/153-156. S.H.A.T. 28 N 53.

Général Besson: Directives pour l'intervention éventuelle en Suisse dans la région de Bâle du 3.11.1939, pp. 1-5/161-165. S.H.A.T. 28.
Lettre du général Besson au comman-

³⁸ Lettre du général Besson au commandant en chef des forces terrestres du 18.12.1939, pp. 1-3/188-190. S.H.A.T. 28 N 53.

Gamelin du 8.11.1939, p. 5/177. S.H.A.T. 28 N 53.

Intervention française en Suisse. Desiderata du général Besson... du 20.12.1939, pp. 1-2/203-204. S.H.A.T. 28 N 57.
Général Besson: Proposition relative à

⁴¹ Général Besson: Proposition relative à la permutation des E.O.A. ... du 18.1.1940, pp. 1-2/213-214. S.H.A.T. 28 N 57

⁴² Lettre du général Besson au général Georges du 29.1.1940, pp. 1-2/219-220. S.H.A.T. 28 N 53.

Au début de février, l'hypothèse d'une attaque simulée des Allemands sur Bâle, en vue de provoquer l'intervention française, est émise par le général Georges. L'Allemagne interviendrait, en l'occurrence, pour «protéger» la neutralité helvétique! Georges rappelle, à ce propos, qu'aucun élément français ne saurait pénétrer en Suisse de sa propre initiative: «Dans l'état actuel des choses, les mesures militaires prises par le Gouvernement fédéral, aussi bien que sa volonté de résistance, permettent de subordonner notre intervention, sans qu'elle en subisse de retard préjudiciable, à une démarche officielle diplomatique auprès du haut commandement suisse. »43

Ne pouvant s'exercer sur le terrain réel, les Français se livrent, en février 1940, à des interpolations tactiques. Lors d'un exercice de cadres, les dispositifs à réaliser sur la Birse de Moutier et sur la ligne Erschwil -Schelten-Soleure font l'objet d'une étude approfondie. Le général Daille commandant du 45^e corps d'armée qui sera interné quatre mois plus tard en Suisse – souligne l'importance de l'adaptation du dispositif à la guerre en montagne, des «directions essentielles» et des verrous. Il s'agit de porter en Suisse une organisation défensive sur un terrain qui présente de grandes analogies avec le secteur actuellement occupé dans le Jura français. La tactique adoptée vise à engager le maximum de moyens sur la coupure de la Birse, des réserves réduites au minimum, peu de monde aux avant-postes, une résistance limitée, un combat d'infanterie très mobile. Cette étude sur la Birse, effectuée par analogie sur le Doubs, prévoit encore la réalisation rapide de plans de feux cohérents et l'exécution de tous les mouvements à pied 44.

3. De l'utopie au néant...

Le 25 février 1940, Besson soumet au général Georges une étude détaillée dont les conclusions sont les suivantes:

Le GA 3 estime ne pouvoir remplir sa mission que si lui sont accordés, et dans les délais qu'il indique, des moyens très importants (grandes unités, dont plusieurs motorisées).

Dans la négative, il ne pourrait que barrer la plaine suisse sur les positions de Soleure ou de Bienne-Berne, ou même se borner à défendre le territoire national sur la ligne des lacs.

Dans ces deux derniers cas, l'armée suisse serait abandonnée à elle-même, contrairement aux promesses de la «note au commandement suisse», de mai 1939.

Le plan d'opérations du GA 3, surestimant les possibilités de l'agresseur, sous-estimant celles de l'armée fédérale, aboutit à une demande de

⁴³ Note du général Georges au général Besson du 7.2.1940, p. 1/226. S.H.A.T. 28 N 53.

⁴⁴ Compte rendu de liaison au 45° CA du 20.2.1940, pp. 1-4/227-230. S.H.A.T. 28 N 55.

moyens de renforcement à laquelle il ne sera possible de donner satisfaction, aussi longtemps que subsisteront des menaces contre le théâtre d'opérations belge, beaucoup plus vulnérable.

Un plan plus économique, faisant davantage confiance à la défense suisse, ne paraît pas incompatible avec les principes de prudence qui ont présidé à l'élaboration du plan présenté par le groupe d'armées 3.

L'étude du général Besson trouve auprès de ses supérieurs un écho favorable. Cependant, les dotations de moyens supplémentaires, qu'il demande instamment, ne sauraient être agréées, vu leur utilisation sur d'autres parties du front. Le général Georges souligne la valeur de l'armée suisse, tant en ce qui concerne sa combativité que le développement des organisations défensives. Il est d'accord néanmoins de fournir rapidement aux Suisses l'artillerie qui leur manque. Quoi qu'il en soit, l'effort principal allemand ne semble pas devoir s'exercer sur le front helvétique. Au soutien massif prévu à l'origine en faveur de leur petite voisine, le haut commandement français doit se résigner à une aide plus modeste, sans toutefois laisser tomber l'armée suisse. «Nous avons promis, écrit le général Georges, il faut tenir, quelles que soient les difficultés initiales du problème.» Plus loin: «L'action du GA 3 en Suisse devra être une action de vitesse avant de pouvoir devenir, si les circonstances le permettent, une action de force.» Il demande enfin au général Besson de préciser les conditions de la

manœuvre en Suisse, en tenant compte de la constitution éventuelle d'un deuxième échelon de corps d'armée livrable à partir du 6° jour d'opérations. L'action à prévoir comprendrait d'emblée la manœuvre d'intervention au Gempen et l'extension jusqu'à la vallée de l'Aar du renforcement à effectuer sur la position de résistance suisse du moment.

Le général Georges ajoute: «Pour des questions de prestige national, il n'est pas opportun, et il n'est, d'ailleurs, pas possible de traiter, dès maintenant, la question du commandement supérieur sur les bases proposées. Pratiquement, le commandement suisse admet parfaitement de communiquer avec nous par l'intermédiaire du GA 3.»⁴⁶

La question du renseignement joue évidemment un rôle déterminant dans toute cette planification. A la mi-mars, Besson se plaint de ne plus recevoir d'informations de la centrale de Belfort, d'abord sur les Allemands et, en ce qui concerne la Suisse, non seulement sur les questions strictement militaires, mais aussi sur ses ressources, ses mesures économiques, sur l'état de son opinion publique⁴⁷.

 Lettre du général Georges au général Besson du 13.3.1940. Annexe p. 1/306. S.H.A.T. 28 N 53.

⁴⁵ Général Besson: Etude de l'intervention des troupes françaises en Suisse en cas d'agression allemande, pp. 1-39/231-269. S.H.A.T. 28 N 57.

⁴⁷ Lettre du général Besson au général Georges du 13.3.1940, pp. 1-3/295-297. S.H.A.T. 28 N 53.

Les transmissions, leur raccordement éventuel avec le réseau suisse que demande Besson, font l'objet d'une réponse dilatoire du général Georges, en raison du caractère secret des relations avec la Confédération, du fait aussi de l'inexistence d'accords militaires. Il précise: «Pour éviter les répercussions possibles sur le plan de la politique intérieure de son pays, d'une apparence de manquement à la neutralité, le commandement helvétique nous a demandé la discrétion la plus absolue. Il faut s'en tenir là, quels que soient les inconvénients qui en résultent.»48

Dans son instruction aux commandants des VIe et VIIIe armées, Besson reprend son étude du 25 février, compte tenu des remarques de ses supérieurs. S'il n'est plus fait mention d'une collusion germano-italienne, il est toujours question d'une intervention immédiate en Suisse lors d'une agression germanique: «Elle se ferait derrière une couverture helvétique solidement constituée et fermement assise sur le terrain.»49 Dans la conception de la manœuvre «H», il est question, outre la soudure avec les troupes suisses, de les étayer puis de les relever dans le Jura septentrional et dans le couloir de l'Aar. Il s'agira aussi, pour la VIe armée, de porter sur la position des lacs (Neuchâtel et Léman), les grandes unités chargées dès avant l'agression de la garde de la frontière du Jura. L'ordre de pénétration en Suisse sera donné par le général commandant en chef, transmis en clair

par celui du GA 3 aux généraux exécutants (VIIIe et VIe armées, 45^e CA) sous la forme suivante: «Exécutez manœuvre H selon prescriptions de l'Instruction 953 3/S du 18 avril 1940 - Autorisation est donnée de pénétrer en Suisse à partir du ... à ... heures ...» 50 Les PC des commandants suisses sont connus: Gempen pour le «Détachement suisse de soudure» et Zofingen pour le commandant de notre 2e corps d'armée. Cela fait, le commandant du corps d'armée d'intervention français prendra sous ses ordres notre division Gempen et coordonnera l'action de ses troupes avec le 2^e CA suisse. Besson souligne le caractère formel de la promesse d'assistance aux Suisses et la confiance à accorder désormais à leur résistance 51.

De son côté, le général Guisan prévoit le 27.3.40, une nouvelle division «Hallwil» – en cas de déclenchement du cas «W A» – alimentée par des troupes des brigades frontières 5 et 6. Elle stationnerait entre Bremgarten et Wohlen en réserve d'armée, à disposition du général ⁵².

Les Français ne sont pas insensibles aux personnalités militaires suisses. Le

⁴⁸ Lettre du général Georges au général Besson du 13.3.1940, pp. 1-2/308-309. S.H.A.T. 28 N 53.

⁴⁹ Général Besson: Instruction pour les généraux... du 18.4.1940, p. 3/318. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵⁰ Ibid., p. 13/328.

⁵¹ Lettre du général Besson au général Georges du 19.4.1940, p. 1/333. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵² Archives fédérales. E 27/14292.

remplacement du colonel Labhart par le colonel Huber à la tête de notre état-major général les réjouit, de même que l'éloignement du colonel d'Erlach – «de tendances pro-allemandes» – qui prend le commandement de la bridage de montagne 12.

Pour l'heure, Besson se soucie de l'évacuation de la population civile de Bâle. Les Français ne peuvent accepter le danger que représenterait la fuite «de ce troupeau gigantesque et affolé de civils, où se dissimuleraient espions et étrangers douteux, et auquel se mêleraient les troupes suisses, puis les avant-gardes allemandes». Besson demande instamment que cette question soit exposée clairement et fermement au Gouvernement suisse ⁵³.

En fait de logistique, il est prévu, pour la VIe armée par exemple, de mettre en place en deux temps les échelons légers, en portant le plus possible en base avancée les services indispensables, cela dans le secteur Bienne - Neuchâtel - Sonceboz - La Chaux-de-Fonds, puis le reste des échelons serait amené selon les circonstances. Deux idées prédomiau soutien: utiliser maximum les ressources locales ou les installations de fortune pour assurer la continuité du ravitaillement lors des déplacements; - veiller à ce que la troupe dispose de rations personnelles, garantissant une autonomie de quelques jours. Quant aux effectifs, le même rapport signale un déficit de 20% sur le contingent réglementaire et 25% de permissionnaires en sus au 45° corps d'armée du général Daille 54.

Le 16 mai 1940, Besson informe la VIII^e armée qu'en raison du développement des opérations dans le nord, des unités lui seront ôtées ⁵⁵. Or, la veille, parvenait au G.Q.G. un télégramme de Garteiser annonçant une attaque imminente. La tête de 25 divisions allemandes se trouverait entre Waldshut et Constance. Il affirme en outre que l'Allemagne a informé l'Italie de l'entente militaire de la Suisse avec la France ⁵⁶.

Que devient la maœuvre «H»? Par ordre de Besson, la VIII^e armée est mise en alerte en vue de l'exécution intégrale de la manœuvre du Gempen par le VII^e corps d'armée avec priorité de l'emploi des réserves à la couverture de Belfort. Le 45^e corps d'armée reçoit la mission de défendre la frontière du Jura: Saint-Ursanne-Morteau-Les Fourgs ⁵⁷. Pour assurer la sécurité des Rangiers et la soudure entre la position du Glaserberg et le Doubs de

⁵³ Note sur le dispositif de l'armée suisse... du 20.4.1940, pp. 1-2/336-337. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵⁴ Lettre du général Besson au général Georges du 24.4.1940, p. 1/340. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵⁵ Compte rendu de liaison à la VI^e Armée du 9.5.1940, pp. 1-2/347-348. S.H.A.T. 28 N 55.

⁵⁶ Général Besson: Ordre pour la VIII^e Armée du 16.5.1940, p. 1/353. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵⁷ Traduction d'un télégramme chiffré de Garteiser du 15.5.1940, p. 1/352. S.H.A.T. 28 N 53.

Saint-Ursanne, le détachement des Rangiers sera tenu à la frontière franco-suisse, prêt à déboucher. Une fois autorisé à pénétrer en Suisse, un bataillon le renforcera; les troupes se couvriront par le maximum d'obstacles passifs (barricades, abattis)...

Le 18 mai, deux ordres sont émis par Besson pour la VIII^e armée. Le premier n'indique aucun changement dans sa mission, mais précise cependant qu'en cas d'attaque allemande, sur le front d'Alsace, avec ou sans extension en Suisse, «toutes les troupes résistent sur place, sans aucune éventualité de recul» 58.

Le second annonce qu'il n'y a pas de crainte à avoir sur le front du GA 3!

Après un entretien avec le général Garchery, Besson n'envisage plus, pour le moment, la manœuvre «H 8». Ainsi, «... tout en conservant soigneusement le contour apparent actuel du ^{7e} CA, le général commandant la VIII^e armée opérera un desserrement discret de ce corps d'armée vers le nord-ouest et il fera étudier, préparer et amorcer la mise en place du CA sur la position circulaire et le Glaserberg, avec constitution de réserves visant à la couverture de Belfort» 59.

Le commandement suisse n'étant pas prévenu de cette décision, Besson recommande de conserver à ce sujet une absolue discrétion et de faire exécuter les mouvements dans les conditions les plus secrètes 60.

La manœuvre «H 8» suspendue, la région des Rangiers devient le point sensible de la droite de la VIIIe armée.

Le 7^e CA est chargé de la défense de ce point, singulièrement en défense antichar 61.

Dans la matinée du dimanche 19 mai, le général Georges téléphone à Besson: «Cela ne va pas, dit-il. Il faut venir au G.Q.G. avec tout l'étatmajor.» Les préparatifs de départ se font à la hâte. Tous ordres donnés, Besson quitte son PC de Dôle peu après midi. Vers 17 heures, il arrive au G.Q.G. de Georges à La Ferté-sous-Jouarre. Il y trouve des gens à la mine soucieuse et abattue... «une atmosphère lourde de chambre de malade; on se parle à voix basse. Le général Weygand arrive peu après. On murmure qu'il va remplacer Gamelin.» 62 C'est chose faite, le jour même.

Sur le chemin de La Ferté, Besson avait fait déposer les archives du GA 3 - notamment le dossier séparé de la manœuvre «H» – à l'état-major de la 8° région à Dijon. Près d'un mois plus tard, les Allemands trouveront, près de Dijon, les fameux documents que l'histoire et ses coryphées appelleront «les papiers de La Charité».

⁵⁸ Général Besson: Ordre pour la VIII^e armée du 16.5.1940, p. 1/353. S.H.A.T. 28 N 53.

⁵⁹ Général Besson: Ordre particulier N° 3 pour la VIII^e armée du 18.5.1940,

p. 1/355. S.H.A.T. 28 N 53. 60 Général Besson: Ordre particulier N° 4 pour la VIII^e armée du 17.5.1940, p. 1/356. S.H.A.T. 28 N 53. 61 *Ibid.*, p. 1/354.

⁶² Général Besson: Ordre particulier Nº 7 pour la VII^e armée du 19.5.1940, p. 1/358. S.H.A.T. 28 N 53.

4. Conclusions

Placé devant la redoutable alternative d'inclure la Suisse dans sa stratégie défensive à l'est ou de l'en exclure, le haut-commandement français des années trente considérait le Plateau suisse comme voie d'invasion quasi inéluctable.

Notre pays représentait, ainsi, soit un champ de bataille approprié à l'absorption d'une manœuvre de débordement latéral dans lequel Gamelin voulait attirer l'ennemi pour mieux l'user et le retarder, soit un point d'appui suffisamment résistant qui aurait pu racourcir le front français vers le sud de plus de 200 km. Nous aurions fourni une douzaine de divisions supplémentaires, tout en coupant sur notre territoire les forces allemandes des forces italiennes.

La découverte des intentions de Gamelin par les Allemands pouvait, dans l'ignorance de la réserve avec laquelle notre général traitait cette «coopération», attirer à la Suisse les pires ennuis. Il s'en fallut de peu car, profitant de la faveur dont l'armée française jouissait chez nous, Gamelin n'a pas hésité à vouloir nous engager dans un processus de dépendance dont il aurait été difficile de s'extraire par la suite. Par ailleurs, contrairement aux assurances données, il ne manquera pas, le moment venu, de retirer subrepticement ses troupes de la frontière, nous laissant dans l'illusion d'un proche et prompt secours.

La connaissance par les Allemands de tout ou partie des papiers du groupe d'armées 3 nous a peut-être rendu service. Suivant en cela les intentions de Gamelin quant au rôle d'amortisseur qu'il nous voyait jouer, les maîtres du Reich n'ont-ils pas été confortés dans leur crainte de se casser inutilement les dents sur la noix helvétique?

Quoi qu'il en soit, la Suisse n'aurait que peu retiré de cette prétendue collaboration, sauf le cruel privilège de servir d'appât et de s'offrir en victime expiatoire de l'aveuglement coupable d'un Gamelin ou d'un stratagème dépassé—se battre par Suisses interposés — qui, en d'autres temps, s'était révélé profitable aux Français!

D.-M. P.